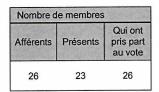
EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/04/2025



Vote

A l'unanimité

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le:

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 1 Avril à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle des Mariages, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/03/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/03/2025.

<u>Présents</u>: M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes: CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, FIEVET Christelle, HOUZE Marie-Martine, MOREAU Valérie, MUREZ Dolorès, NOULETTE Jessica, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM: ACCETTONE Grégory, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, RATAJCZAK Christophe, SAVARY Gabriel, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : DUHEM Gwenaëlle à Mme DELCROIX Séverine, RASSE Virginie à M. DELANNOY Frédéric, M. REMY Benoît à M. JAMROZ Alain

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202521 - Vente du 16 rue Jean Jaurès

Par délibération du 25 février 2025, le conseil municipal décidait la désaffectation du bien situé au 16 rue Jean Jaurès ainsi que son déclassement du domaine public.

Le bien immobilier situé au 16 rue Jean Jaurès à Hornaing a fait l'objet d'une proposition d'acquisition auprès des services de la mairie par Monsieur CAPRON et Madame SIMON,

Considérant que ledit immeuble dépend désormais du domaine privé de la commune,

Considérant que les dépenses indispensables pour remettre cet immeuble en conformité seraient très élevées,

Considérant l'estimation du bien faite par les services des Domaines le 10 juillet 2024,

Considérant la proposition faite par M. CAPRON Vincent et Mme SIMON Elisa d'acquérir la maison et le local PMI, en état, située au 16 rue Jean Jaurès à HORNAING au prix de 160 000 euros net vendeur sans conditions suspensives autre que légales,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- De vendre la maison d'habitation et le local PMI comprenant :

A l'extérieur : une terrasse, une dépendance, un garage, une cour.

En intérieur : un bâtiment divisé comme suit :

- · Une cave,
- Au rez-de-chaussée : un hall, une pièce séjour, une pièce cuisine, un wc, un sas et une salle de bain
- A l'étage : 3 chambres et deux pièces bureau, un grenier.

Figurant au cadastre Section B numéro 641 et 642, pour une contenance totale de 689 m², au prix de 160 000 euros (cent soixante mille euros) net vendeur sans conditions suspensives autres que légales.

- de faire réaliser les diagnostics obligatoires,
- de missionner l'étude de Maitre Paris pour établir l'acte notarié,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents utiles au bon aboutissement de la vente dans les conditions prévues au CGCT.

